

La France à la Plata

PARAISSANT LES MERCREDIS, VENDREDIS ET DIMANCHES

JOURNAL DU MATIN

REDACTION ET ADMINISTRATION

26 - RUE URUGUAY - 26

(IMPRESA LATINA)

MATIN: de 5 h. à 10 h.
SOIR: de 5 h. à 10 h.

Les manuscrits ne sont pas rendus

ABONNEMENTS ET PRIX

Montevideo, un mois	\$ 2.50
Départements	» 1.50
Etranger	» 2.00
Numéro du jour	» 0.04
Numéro ancien	» 0.10

Gérant: HENRI BOYÉ



Legation de la République Française

AVIS

M. M. les Instituteurs et Mmes. les Instituteuses Primaires, détachés dans les établissements publics ou particuliers de la République de l'Uruguay, sont priés de passer à la Chancellerie de la Légation de France, Plaza Cagancha, n° 60, de 2 h. à 4 h., munis de leurs titres universitaires français, pour une communication qui leur sera faite dans leurs intérêts.

Montevideo, 20 Janvier 1901.

Du même au même

Eh! oui, c'est encore du Drapeau pour changer! Nous avions pourtant promis au lecteur de ne plus lui parler de cette Société, morte et enterrée depuis l'Assemblée du 12 courant, mais voilà qu'après y avoir consacré trois longs articles, nous y revenons encore! Une pareille façon de manquer de parole! A du reste, rien de surprenant de notre part. Au dire d'un public impartial et bien intentionné, nous sommes coutumier du fait, on nous fait la réputation de changer d'avis comme de chemise, ce à forme même un des griefs principaux contenus dans les fameux réquisitoires qui a amené notre expulsion du Drapeau.

Pas de fixité dans les idées, pas de Drapeau, tel est le principe qui régit cette association où tout le monde, de haut en bas, est content dans ses opinions, d'une constance catonienne. Ainsi, demandez à M. Bidaut s'il a eu quelque participation dans le *Journal Français*, il vous répondra carrement que non; vous mettriez sa précieuse tête sur un billot, ce serait encore non, et cela parce qu'ayant commencé à nier, il faut nier toujours et quand même: c'est la consigne du Drapeau. Tout Montevideo sait que c'est lui qui a fondé et défrayé ce journal pour nous tomber avec l'Union Française, mais à l'importe, il a dit non et ce sera non.

Que voulez-vous, il y a des gens comme ça, plutôt que d'avouer leurs mensonges, ils se laisseront tordre le cou. Ce sont des caméléons dans leur conduite, mais, à les entendre, ils sont toujours conséquents et vrais comme la vérité même. En réalité, ce sont de pauvres malades, plus dignes de compassion que de haine.

Mais puisque nous parlons de la constance d'idées qui distingue les membres les plus éminents du pseudo-Drapeau, disons un mot du point sur lequel s'est appuyé le célèbre réquisitoire pour nous accuser d'inconstance et nous couvrir de honte devant nos camarades qui, tous, sont des constants, des conséquents, des méritants.

Dans un article paru le 13 janvier dernier, nous déclarâmes ce qui suit: "La théorie défendue par M. Paul de Malherbe, d'après laquelle une assemblée a le droit de réformer les statuts, et qu'elle doit même les réformer tout de suite quand il s'agit d'éviter de graves conflits qui pourraient arrêter de leur application, est la seule vraie."

Eh bien, d'après M. Henri de Malherbe, l'auteur du foudroyant réquisitoire, nous avons voulu déclarer par là qu'une assemblée a le droit de réformer les statuts quand bon lui semble. En disant que les réformes devaient s'effectuer tout de suite, nous croyions avoir donné à entendre que s'il n'y avait pas de tels conflits, ces réformes ne devaient pas avoir lieu tout de suite, si ce n'est à l'époque fixée par les statuts.

Mais point du tout, et M. Henri de Malherbe, plus subtil que Pétavius le commentateur des Livres saints, prétend que graves conflits signifie bon plaisir de l'assemblée et que dire: en cas de graves conflits équivaut à selon le bon plaisir de la majorité.

Trés fort, ce Pétavius moderne. Et cependant, malgré tout le respect que nous inspire une si haute autorité, nous sentons le besoin de répéter ici que la théorie défendue par nous est celle que tout le monde adopte, c'est-à-dire qu'une assemblée peut modifier les statuts et même doit les modifier tout de suite en cas de graves conflits, en vertu de la maxime romaine: *salus populi suprema lex esto*, ce qui, appliqué au cas présent, signifie que le salut de la société doit être la suprême loi.

Or, nous sommes persuadé que le cas de graves conflits n'a jamais existé au Drapeau et, à cause de cela même, nous avons soutenu qu'on devait attendre pour la réforme jusqu'au 21 octobre prochain, date fixée par les statuts.

Nous avez-vous compris, grand et illustre Pétavius?

Notre dernier article était déjà sous presse quand un de nos amis vint nous visiter au bureau du journal. La conversation que nous eûmes ensemble roula presque tout entière sur le Drapeau. Il nous déclara qu'il n'aurait complètement nos opinions sur cette question, que, bien que bénéficiaire lui-même de l'article 50, il était le premier à reconnaître qu'il n'avait aucun droit à exercer dans le Drapeau, société exclusivement formée d'anciens soldats, c'est-à-dire de ceux qui avaient porté l'as de corbeau, que, par le fait d'y admettre dans son sein lesdits bénéficiaires, le Drapeau avait cessé d'être une société militaire, et qu'il ne devait plus porter ce nom, mais tout au plus celui de 960^e Section.

Alors nous lui donnâmes à lire les épreuves de notre dernier article, par lequel nous démontrâmes que le pseudo-Drapeau ne peut ni plus ni moins constituer une section des Vétérans, du moment qu'il a été au-delà des statuts de cette société. En effet, ainsi que nous le prouvâmes avec ses statuts en main, la Société des Vétérans n'admet pas les bénéficiaires de l'article 50, de manière que la 960^e Section de Montevideo, en les admettant, s'est placée en dehors de cette Société et ne peut plus la représenter dans ce pays.

Mais on peut demander la modification des statuts des Vétérans, nous objectera-t-on. Cela est absolument

impossible. Voici, en effet, ce qu'établissent sur ce point l'article 37^o desdits statuts:

"Sur la proposition du Conseil Général d'Administration, et sur une demande signée de 1/4 au moins des Sociétaires, l'Assemblée Générale peut réviser les Statuts, sauf les articles fondamentaux."

Or, quels sont ces articles fondamentaux? Evidemment ceux-là mêmes qui portent en tête, en gros caractères, les mots ARTICLES FONDAMENTAUX, et qui comprennent les chapitres I et II, c'est-à-dire les articles 1, 2, 3, 4, 5, et 7. Les numéros 2, 3, 4, 5 et 6 se trouvent déjoints dans notre dernier article et, pour que le lecteur les connaisse tous, nous allons insérer ici les numéros 1 et 7.

Article 1^{er}. — Il est fondé à Paris, entre tous les anciens défenseurs de la Patrie, Vétérans, Militaires ou Marins ayant pris part, à un titre quelconque, aux campagnes de 1870-1871 contre l'Allemagne et tous autres réunissant les conditions ci-après définies adhérents aux Statuts et Règlement qui régissent et régiront l'Association, une Société Nationale de retraites à capital inaliénable, sous la dénomination: Les Vétérans des Armées de Terre et de Mer 1870-1871.

Article 7. — Tout Membre actif en retard de paiement de plus d'une année, après deux rappels restés infructueux, et dont les frais seraient à sa charge, sera rayé des annuaires de la Société par le Conseil Général d'Administration. Dans ce cas, tous les versements effectués resteront acquis de droit à la Société.

À présent que le lecteur connaît les 7 articles fondamentaux de la Société des Vétérans et qui sont inviolables d'après l'article 37 cité plus haut, nous lui demandons qu'il les lise attentivement et qu'il nous dise ensuite si nous n'avons pas raison d'affirmer que l'Assemblée du 12 courant a été la mort du Drapeau et le chambardement de la 960^e Section.

Malgré les dénégations de M. Bidaut, nous sommes un des initiateurs du Drapeau, comme M. Henri de Malherbe est l'initiateur de la 960^e Section de Montevideo. Ce sont là deux points qui n'admettent aucun doute, qui sont acquis à l'histoire et que personne jamais ne mettra en discussion, si ce n'est quelque pauvre mégalomane.

Or, si M. de Malherbe n'a initié la 960^e Section, ni nous le Drapeau pour qu'une assemblée, se proclamant souveraine et au-dessus des statuts, vint anéantir notre œuvre, en faisant du Drapeau un centre social quelconque, et de la 960^e Section une association placée en dehors des Vétérans.

Il était facile d'affilier, d'harmoniser les deux sociétés, et même, après avoir détruit le Drapeau, on aurait pu au moins conserver la 960^e Section en adoptant simplement les statuts des Vétérans avec un règlement interne approprié à la Section.

Mais les réformateurs n'ont écouté aucun conseil. Forts de leur prétendue souveraineté, ils ont d'abord fait tablir le Drapeau, et puis ils ont fabriqué une section à leur image, en l'ordonnant de la catégorie des bénéficiaires de l'article 50, c'est-à-dire des déserteurs avant le temps, jusqu'au jour où il leur sera donné d'y introduire aussi les vrais déserteurs amnésités.

Cet exploit, ajouté à celui de notre expulsion, complète l'œuvre de l'Assemblée du 12 courant. Nous serions tenté de transformer notre plume en fouet de Juvénal pour cingler la figure aux meneurs de cette campagne d'organisation; mais nous devons nous retenir, à cause de l'attitude que nous avons prise à leur égard devant les tribunaux du pays.

J. L.

Un modèle du style de journaliste

On nous accuse de faire des articles trop violents, trop personnels. On voudrait nous entendre parler comme notre cher et placide confrère qui ne se fâche jamais, ne regimbe jamais, qui patiente toujours, pardonne toujours, qui tient à ses lecteurs un langage sempiternellement melliflu et séraphique.

Où, nous avons beau promettre de nous amender et d'imiter l'exemple de notre saint confrère, dès que nous avons une plume à la main, il nous semble tenir un stylo et notre joie se fait de pouvoir le tremper dans le poison pour que la blessure en fat plus mortelle.

De reste, nos opinions sur le journalisme diffèrent diamétralement de celles de notre débonnaire confrère.

D'après nous, le journal qui n'attaque rien ni personne n'est pas un journal, c'est simplement un bonnet de nuit ou une potion soporifique offerte tous les jours aux abonnés. Il suffit de le prendre à la main pour tomber aussitôt dans un béatifique sommeil.

Le vrai journal est le reflet vivant des passions du jour, il saisit les faits au vif et les raconte, son récit en reproduit la réalité, la vie et le mouvement; tout, sous son expression, redevenant présent et les scènes décrites se réfléchissent avec une telle vérité dans l'imagination qu'on croit y assister soi-même.

Le journaliste, pour remplir dignement sa mission, doit donc posséder avant tout un style vigoureux, infatigable dans la lutte, ardent dans l'attaque et la riposte, préférant le corps à corps aux coups portés de loin, poursuivant l'adversaire jusqu'à ses derniers retranchements et s'acharnant sur lui jusqu'à ce qu'il ait rendu les armes. Le journaliste est comme le cavalier, sans pitié dans la lice, tout compassion hors de la lice, sans âme pour l'adversaire qui l'attaque, tout cœur pour l'adversaire qui implore sa grâce. Il lui fait ce style qui immortalisa le Paul-Louis Courier, les Armand Carrel, les Emile Girardin, les Lissagaray, ce style qui immortalisera Rochefort, qui immortalisera aussi un jeune journaliste, à peine âgé de trente ans, qui fait les délices des lecteurs de la *Dépêche*. Il s'agit de M. Henry Berenger, écrivain plein de verve et d'énergie et qui promet encore de belles pages à la presse française.

Voici l'article que la *Dépêche* publie de lui en tête de son numéro du 23 janvier dernier, à propos de la loi sur les Congrégations. Sa lecture n'a fait naître en nous que des émotions "à la grecque" et un seul regret, celui de ne pouvoir en être l'auteur; mais nous le publions pour être les articles de l'Union Française! De gustibus non est disputandum.

"LES TARTUFES DE LA LIBERTÉ"

«A mesure que se développent devant la Chambre les débats sur la liberté d'association, nous voyons le parti clérical renouveler une hypocrisie qui lui fut très profitable en 1849, et grâce à laquelle il put faire voter la Loi Falloux.

C'est l'hypocrisie de la liberté. La liberté est l'instinct le plus populaire du génie français. Dans toute idée de France, la liberté est à la fois une idée et un sentiment, une idée que la raison approuve, un sentiment dont s'émeut le cœur. Au nom chéri de la liberté, nos ancêtres ont fait les plus grandes choses: c'est elle qui, dans les Bastilles du vieux monde, révolutionna l'Europe aux accents de la *Marseillaise*. Faire appel à la liberté, c'est éveiller dans la conscience de chaque Français une sympathie spontanée, un élan presque irrésistible à force d'être profond.

L'Église catholique a toujours merveilleusement su jouer du cœur humain. Elle connaît cet amour de la liberté, comme inné au génie de la France. C'est en la flétrissant, et parfois en lui faisant des concessions justes, par moyen elle put multiplier ses établissements dans notre patrie. C'est en s'abritant derrière lui qu'après douze siècles d'odieuse despotisme, elle essaie encore aujourd'hui de reconquérir l'empire perdu.

Je ne sais rien de plus répugnant que cette exploitation cynique du plus noble des sentiments. Autant j'admire les héros de la liberté, autant ses tartufes me dégoûtent. Et si certains hommes fiers l'incarnent de façon presque divine, son masque est hideux à voir sur la plate figure des cacots.

Se peut-il imaginer rien de plus puant que ces gens qui invoquent les «Droits de l'Homme» pour sauvegarder le «Sylabus», et que ces moines qui s'abritent derrière Voltaire pour défendre Loyola? Franchement, je préfère Joseph de Maistre disant au bourgeois et le Père Olivier vantant le bûcher, à Jules Lemaitre coiffant le bonnet phrygien et au Père du Lac retranché derrière les immortels principes. Le peuple dit avec raison que l'hypocrisie est un hommage rendu à la vertu. Cela n'empêche pas l'hypocrisie d'avoir une plus saine figure que le vice lui-même.

La base du catholicisme, c'est l'autorité, c'est l'obéissance absolue, c'est la régnation passive, c'est en tout et partout la haine de la liberté. Quiconque, dans l'Église, veut raisonner par soi-même, choisit sa propre pensée, est un hérétique. Quiconque, dans l'Église, veut agir par soi-même, c'est un rebelle. Quiconque, dans l'Église, veut être libre, est un apostat. L'Église catholique n'admet ni la discussion du dogme, ni serait la liberté de penser, ni la contradiction avec l'infaillibilité du Pape, qui serait la liberté d'agir. Les «Édiles» dont on se «spasme», même si sa raison régnait ou si son cœur était Dieu à révéler ses vérités aux prêtres, gardiens de sa tradition sans appel, n'ont de sa toute-puissance infaillible. Discuter un dogme, c'est outrager Dieu; discuter un prêtre, c'est outrager. Aussi saint Augustin a dit: «Il faut croire, même si c'est absurde».

Ce qui est vrai pour l'Église catho-

FEUILLETON DE LA "FRANCE A LA PLATA"

24 Février 1901

SANS FAMILLE

PAR

HECTOR MALOT

PREMIÈRE PARTIE

V

EN SOUS

Le ciel, qui avait été bien depuis notre départ, s'emplit peu à peu de nuages gris, et bientôt il se mit à tomber une pluie fine qui ne cessait plus.

«Vous ne pouvez pas rester, Vitalis était assés

bien protégé, et il pouvait écrire Joli-Cœur. Mais, à la première goutte de pluie, était pressentiment rentré dans sa cachette. Mais les chiens et moi, qui n'avions rien pour nous couvrir, nous n'avions pas tardé à être mouillés jusqu'à la peau; encorces, chiens pouvaient-ils de temps en temps se secouer, tandis que ce moine naturel n'était pas fait pour moi, je devais marcher sous un poids qui m'écrasait et me glaçait.

— Enrhumé-tu facilement? me demanda mon maître.

— Je ne sais pas; je ne me rappelle pas avoir été jamais enrhumé.

— Bien cela, bien; décidément il y a du bon en toi. Mais je ne veux pas t'exposer inutilement, nous n'irons pas plus loin aujourd'hui. Viens à un village là-bas, nous y coucherons.

Il m'avait pas d'urgence, dans ce village, et personne n'avait voulu recevoir une sorte de me-

chant qui traitait avec lui un enfant et trois chiens aussi croûtés les uns que les autres.

— On ne loge pas ici, nous disaient-ils.

Et l'on nous fermait la porte au nez. Nous allions d'une maison à l'autre, sans qu'aucune nous accueillît.

Fendrait-il donc faire encore, et sans perdre les quatre lianes qui nous séparèrent d'Usez? La nuit arrivait, la pluie nous glaçait, et pour moi je sentais mes jambes raidies comme des barres de bois.

Ah! la maison de monsieur Barberin! Enfin un paysan, plus charitable que ses voisins, voulait bien nous ouvrir la porte d'un grand magasin. Mais avant de nous laisser entrer, il nous imposait la condition de ne pas avoir de lumière.

— Donnez-moi vos allumettes, dit-il à Vitalis, je vous les rendrai demain, quand nous partirons.

«A moins nous avions un, toi pour une nuit et le plus ne nous, tombait plus, sur le corps».

Vitalis était un homme de précaution; il ne se mettait pas en route sans provisions. Dans le sac de soldats, qui portait ses ses épaulures, il avait une grosse miche de pain, qu'il partageait, en quatre morceaux, par sa charge.

— Alors, dit-il, la première fois comment il m'importe l'obéissance et la discipline, dans une troupe.

— Pendant que nous serions de porte en porte, cherchant notre gîte, Zerbino était, entre deux maisons, et qui promet encore, évidemment, portant une croûte, dans sa grande. Vitalis n'avait dit qu'un mot:

«A ce soir, Zerbino, nous sommes de la troupe».

«Je ne pouvais plus à ce, toi, quand je, via, un moment, un moment, un moment, la pluie, Zerbino prendre une miche baine».

«Nous étions assés sur deux hottes de fougère, Vitalis et moi, à côté l'un de l'autre, Joli-Cœur, assés dans les deux chaises à côté de nous».

«Lorsqu'il nous fallut aller à la messe, Zerbino se leva de son banc de leur maître, Zerbino se leva de son banc de leur maître, Zerbino se leva de son banc de leur maître».

«Que le voleur sorte des rangs, dit Vitalis, d'une voix de commandement, et qu'il aille».

«C'est un coin, il se couche sans souper».

«Anspit, Zerbino, quitte sa place et marche à son rampant, il alla se cacher dans le trou que».

«La main de son maître lui avait indiqué l'endroit, et nous ne vîmes plus, mais nous entendîmes, nous entendîmes plaintivement avec des petits cris».

«Cette exécution incompréhensible, Vitalis se pencha, et tout en marchant l'un de l'autre, Zerbino par petites bouffées entre Joli-Cœur».

liquo, l'est doublement pour les Congrégations... Le religieux ou la religieuse qui sont entrés dans un couvent, cet homme ou cette femme ont renoncé à leurs qualités d'homme ou de femme...

Le catholicisme nie la liberté; les Congrégations la relient. Toutes les fois que l'Eglise a triomphé, elle a traîné la liberté sur les bûchers...

Et ce sont ces gens-là qui aujourd'hui se réclament de la liberté! Mais Chamberlain invoquant le droit, ou Mercier invoquant la justice, sont des agneaux de candeur auprès de semblables cafards!

En liberté! Savent-ils seulement ce qu'elle est? Ont-ils jamais regardé en face son visage de déesse? Connaissent-ils, autrement que pour profaner son nom, cette sublime inspiratrice de l'homme qui, de Prométhée jusqu'à Voltaire, a révoqué les dieux, briser les superstitions, abattu les dogmes, conquérir la vérité et la joie sur l'Inconnu?

Depuis quand les bourreaux se réclament-ils de leurs victimes? Après avoir torturé la Liberté au long des siècles, après l'avoir déshonorée dans leurs in-père, mutilée au fond de leurs cloîtres, assassinée sur leurs autodafés, vont-ils maintenant cracher à sa face de virgine en l'appelant leur reine comme les soldats romains appelaient Jésus, roi de Juifs?

La Liberté! Mais si, à leurs appels, elle réapparaît tout à coup devant l'histoire, devant leurs yeux, si elle leur réapparaît, non pas telle que nous l'avons faite, mais telle qu'ils l'avaient traitée, sanglante, souillée, les yeux crevés, la langue arrachée, le front meurtri, martyre et témoin de leurs férociétés, comment ne reculeraient-ils pas devant cette apparition vengeresse? Qui d'entre ces bourreaux de la liberté demanderait encore le masque de la liberté?

Car cette liberté qu'ils réclament n'est pas la liberté, même quand il prétend regarder droit, l'hypocrite garde de toujours des yeux obliques. Ainsi, quand il crie à la liberté, le clercal cherche la tyrannie.

La première condition de la liberté naturelle, c'est qu'elle n'empiète pas sur la liberté d'autrui. Et la première condition de la liberté civile, c'est qu'elle accepte la charte de la cité.

Or, l'Eglise nie la liberté naturelle et renie la liberté civile. L'Eglise déclare, par les dogmes du péché originel, de la grâce et de la rédemption, qu'elle n'admet point la liberté d'autrui; elle affirme, par l'institution des sacrements et la tradition des Ecritures saintes, qu'elle est au-dessus des lois de la cité.

La liberté naturelle n'est possible qu'entre des hommes libres. La liberté civile n'est possible qu'entre des citoyens soumis aux lois de la cité.

Or, les congréganistes ont renoncé à être des hommes libres. Et ils ne reconnaissent pas les lois de la cité. Leur liberté, ce ne serait donc ni la vôtre ni la mienne. Ce serait la tyrannie de leur ordre.

Si les moines veulent être libres, qu'ils redeviennent des hommes comme vous et moi, des citoyens comme vous et moi.

Mais alors ils ne seront plus des moines! L'existence des Congrégations étant incompatible avec la liberté naturelle comme avec la liberté civile, les ordres religieux s'abritent derrière la sainte image de la Liberté, ne sont pas ses défenseurs, mais ses Tartufes. C'est d'eux qu'on peut dire, en paraphrasant légèrement Pauline Roland: «Liberté, que d'hypocrites on comble en ton nom!»

HENRY BRENGER.

Tragique incident au Collège de France

Paris, 20 janvier, matin. Dès que M. Waldeck-Rousseau a connu l'attentat contre M. Deschanel et le dévouement de Mlle Zéline, il a chargé M. Lépine, préfet de police, de remettre à la blessée une médaille d'or de premier classe.

M. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés, est arrivé à l'Hôtel-Dieu, à six heures, pour prendre des nouvelles de Mlle Zéline. Derrière lui, arrivait le préfet de police, qui l'accompagna auprès du lit de la blessée. Très ému, M. Paul Deschanel a remercié avec effusion Mlle Zéline d'avoir sauvé la vie de son père.

La blessée a peine pu balbutier quelques paroles, M. Lépine lui a alors remis la médaille d'or du ministère de l'intérieur.

Avant de quitter l'Hôtel-Dieu, le président de la Chambre a recommandé la blessée au personnel de l'hôpital et demandé à être fréquemment renseigné sur son état.

La blessée s'est endormie d'un profond sommeil aussitôt après le départ de M. Deschanel.

MM. Herbaux, procureur de la République, de Vallès, juge d'instruction, se sont rendus à l'Hôtel-Dieu, quelques instants après le départ de M. Deschanel, mais ils n'ont pu intervenir à l'égard de la blessée.

On ne peut pas encore se prononcer sur la gravité de la blessure de Mlle Zéline.

La balle, qui est entrée au défaut de l'épaule, a pénétré profondément, provoquant une forte anesthésie, ce qui fait craindre qu'elle ait touché la moelle épinière.

Mlle Vera Gelo et Alexandre Zéline ne sont à Paris que depuis peu de temps et habitent ensemble dans un hôtel meublé, rue du Faubourg-Saint-Honoré, chambre n° 4.

A cette adresse, on donne d'excellents renseignements sur les deux jeunes filles qui se sont jointes pour suivre leurs cours et dont la conduite était des plus régulières. Toutes deux appartenaient, d'ailleurs, à d'excellentes familles d'Odesa.

Mlle Vera Gelo, âgée de 20 ans, est d'une taille ordinaire, très brune, avec les yeux noirs; elle est vêtue modestement, mais porte un chapeau surchargé de plumes et de fleurs, donot un goût douteux et peu en harmonie avec le reste du costume; une voilette assez épaisse cache en partie le visage.

Depuis son arrestation, Mlle Vera Gelo a gardé tout son sang-froid, et répond à peine aux questions qui lui sont posées. M. MM. Lépine et de Vallès qui l'ont interrogé tour à tour, elle a déclaré: «J'ai cru reconnaître dans M. Deschanel un homme qui, dernièrement, m'a insultée gravement.»

Elle se refuse à toute autre déclaration, même en ce qui concerne le genre d'insulte et le lieu où elle aurait été insultée et conservé le mutisme le plus absolu. Sur mandat de M. de Vallès, elle a été écrouée au Dépôt. Bien qu'aucune perquisition n'ait encore été faite au domicile de l'inculpée, on ne croit pas, d'après ses premières renseignements, se trouver en présence d'une nihiliste et on se demande si l'acte de Mlle Vera Gelo n'est pas celui d'une folle ou d'une déséquilibrée.

M. de Vallès interrogé demain l'inculpée et si son état le permet, la blessée sera interrogée par le juge d'instruction.

Paris, 20 janvier. L'état de santé de Mlle Zéline, victime de l'attentat commis hier au Collège de France par Mlle Vera Gelo, n'a subi aucune modification.

Paris, 21 janvier. Le juge d'instruction a décidé de soumettre Mlle Vera Gelo à l'examen de trois médecins légistes. L'inculpée a choisi pour avocat M. Albert Simon. L'état de Mlle Zéline est toujours très grave.

Paris, 21 janvier. Le docteur de Bourgade de la Dardye a procédé ce matin, à l'Hôtel-Dieu, à la radiographie de Mlle Zéline, la victime du drame du collège de France. Il a pu déterminer le siège exact de la balle, qui est logée dans la colonne vertébrale, au niveau des premières vertèbres dorsales. La moelle est comprimée et il en résulte une paralysie des mouvements et de la sensibilité des deux tiers inférieurs du corps. De son côté, M. de Vallès, juge d'instruction, a entendu comme témoins M. Max Nakinka, étudiant russe qui fait sa médecine, puis Mme. Host, propriétaire de l'hôtel où habitent les deux jeunes filles. Il a enfin interrogé Mlle Vera Gelo.

LES INVITES DE GUILLAUME

Ne sont-elles pas bizarres presque aussi hétéroclites que les cérémonies asiatiques, chinoises, dont on se moque tant, ces fêtes du bi-centenaire du royaume de Prusse, dans lesquelles Guillaume change de costume aussi prestement qu'un prince de féerie, parade, au cours de la même journée, en grand maître de l'ordre de l'Aigle-Noir, en feld-marschal autrichien, en comte de la garde russe, en amiral anglais;—ces fêtes, dans lesquelles le chancelier de l'empire et les ministres, devant le trône, exécutent, chandelien un matin, un Fackeltanz, un menet avec ronds de jambes, du temps de Frédéric, premier roi de Prusse, sans doute afin de bien montrer pas ces figures armées qu'ils sont des marionnettes dans la main du Hohenzollern?

Dans ces magnificences archaïques, conservées d'essence évidemment dans le but de caractériser le développement de la Prusse, partie du Fackeltanz, au début du dix-septième siècle, et devenue maintenant, à l'aurore du vingtième siècle, le Deutsches Reich, le gouvernement de la République française a le bon goût, le tact de triller siou par son absence, du moins par une parfaite réserve. Prudence élémentaire. Ne cite-t-on point, parmi les figures, une certaine représentation du kaiser Krot, représentation d'une pièce officielle intitulée Hohenzollern, dans laquelle le premier roi Frédéric apparaît accueillant d'un geste superbe ment protecteur les émigrés français; de l'E du d' Nantes? Encore un bécot de nos braves jésuites que notre République opprime si méchamment! Les représentations officielles de Berlin contiennent bien d'autres scènes cruelles pour nous. Les Allemands n'y mettent point malice. Ils se donnent de notre susceptibilité. Ils se demandent qu'à nos fêtes, ils dans leurs réjouissances épaisses, mais bien intentionnées n'ont comprennent pas que nous nous abstentions d'assister à leurs triomphes kermesses.

Pour se consoler que nous répondons si froidement à leurs avances, n'ont pas les Autrichiens, les Anglais, les Russes, etc? Représentent-ils la mine gaie de l'archiduc Ferdinand au milieu de cette pompe dont Sidowa est l'un des plus beaux ornements. Quel dommage que le feld-marschal Bismarck soit mort il y a quelques jours, qu'il ne soit pas là, lui qui, dans une lettre historique du 10 juillet 1866, montrait les kaiserliche voyant avec toute la vitesse dont ils étaient capables! Quant au duc de Connaught, avec quelle confiance doit-il étudier sur les murs du palais impérial les intéressants tableaux indiquant les progrès que l'empereur Guillaume veut imprimer à l'industrie allemande pour rattracer à l'Angleterre l'empire de métal Pour le grand-duc Vladimir, à tel point traversé, pour se rendre aux fêtes de Berlin, la marche de Pologne, dans laquelle est accablé le gros de l'armée russe, en soulennelle, pour sauter, à la première alerte, à la gorge de ce même Hohenzollern dont on célèbre le royal bi-centenaire? Comme il serait curieux de lire dans l'intime possession de ces invités N'y retrouverait-on pas les mêmes dessous, raucanes et appréhensions qui au fameux congrès d'Erfort, bien autrement triomphal que la cérémonie acclamée de Berlin?

Pour la France, bien qu'absente cette cérémonie méritait cependant d'attirer son attention sur deux points: Comment un pays qui se prépare d'envoyer à Sedan, et comment une victoire se conserve-t-elle intacte durant, depuis le traité de Francfort? FRANÇAIS.

Paris, 26 janvier.—Aujourd'hui paraît le premier numéro du Bloc, gazette hebdomadaire rédigée par M. Clemenceau. Dans son premier article, M. Clemenceau fait tout d'abord ce qu'il appelle l'inventaire politique. La situation ne lui paraît pas très brillante et le passif lui semble, après trente ans de République nominale, autrement plus considérable que l'actif. Beau coup de promesses et peu de réalisations. «Pour la troisième fois, dit M. Clemenceau, nous avons fait la République, au milieu des dévastations de la mort chère dans que l'idée se soit encore fait pour parmi nos gouvernements que le régime nouveau, comportant des institutions nouvelles, et qu'après avoir ainsi, par le conflit organisé des institutions monarchiques conservées et des idées républicaines au vu de réalisation, tout mélo, tout confondu, tout empié.»

Et il pose ainsi le problème: «Notre problème est en France n'est que le développement de l'antagonisme originel entre la conception théocratique du gouvernement et le droit des hommes à faire leur destinée. L'Eglise de M. Brunetière, qui se donne pour la force morale universelle du monde, a beau, pour sa feinte grandeur, de fonder son idéalisme sur la faillite de la constitution; c'est à-dire sur la déchéance humaine; tandis que la science de l'être et de ses conditions tend à organiser la libre évolution de l'humanité, progressivement affranchie des entraves de l'ignorance, frayant péniblement sa voie vers des approximations de vérité, vers des formes d'iniquité moindre.»

«Toutes les questions se posent à la fois, si étroitement liées qu'elles se peuvent ramener à une seule: qui sera le maître en France, de l'esprit de la Révolution française synthétisée en sa déclaration des Droits de l'Homme, ou de l'autorité dogmatique du pape romain représentant les droits d'un Dieu qui se trouve avoir besoin de mandataires? En fait, l'esprit français lutte pour son droit à la vie; la France combat pour s'appartenir.»

M. Clemenceau termine cet article en déclarant que si le gouvernement à la bravoure de faire voter la loi sur les congrégations, si insuffisante qu'elle soit, et surtout de l'appliquer avec vigueur, il lui en témoignera joyeusement son admiration étonnée.»

Dans un autre article, M. Clemenceau fait de piquantes révélations sur le Père du Lac et le général de Boisdeffre. Il raconte notamment que le Père du Lac, à la suite de pressantes démarches, put se rencontrer avec M. Joseph Renach à un déjeuner, au cours duquel il s'employa de façon pressante en faveur de son vieil ami, l'ancien chef d'état major général. «Il ne craignit pas, dit M. Clemenceau, de soulever le voile du sacré tribunal de la pénitence et raconta que

M. le Boisdeffre, s'agenouillait après l'avou supérieur, lui dit: «Bénissez moi, mon père, comme le soldat qui marche au peloton d'exécution.» «L'été était, ajoute M. Clemenceau, l'épouvante du coupable.» Diverses anecdotes complètent ce premier numéro du Bloc.

Le rapport de MM. Cabert et Massat, ingénieurs, désignés comme experts pour l'enquête judiciaire ouverte à propos du détachement du Sud-Express, qui se produisit à Saint-Gours le 1er novembre dernier, vient d'être remis à M. Bourdolle, juge à Dax, chargé de l'information. Ce rapport établit qu'il n'y a eu aucun vice, soit de la voie, soit du matériel du train, auquel on puisse attribuer l'accident et que, en conséquence, il n'y a, de la part des ingénieurs ou agents de la compagnie, aucune faute ou responsabilité pénale.

L'accident serait dû au fourgon qui aurait déraillé le premier à cause de sa légèreté et qui, soit par suite d'une secousse, soit par suite d'un corps dur ou obstacle quelconque parfaitement placé sur les rails, aurait ensuite entraîné successivement, par effet progressif, le déraillement du tender et celui de la locomotive.

Le rapport ferait ressortir, en outre, que le phénomène d'un pareil déraillement est extrêmement rare, sinon inconnu jusqu'alors. Mais l'événement prouve qu'il a pu se produire cependant, et que, pour éviter un pareil accident, il faut réglementer, malgré sa légèreté, cette locomotive.

Faut-il, ajouerent les experts, employer dans l'avenir des fourgons plus lourds ou modifier leur système de roues? C'est ce qu'il appartiendra aux gens compétents d'examiner.

Enfin, le rapport se terminera en expliquant que les secousses qui se produisent à la courbe de Saint-Gours, antérieurement à l'accident, étaient dues à la faible longueur et au court rayon de cette courbe, qui avait néanmoins réglementaire, tant au point de vue du nivellement que de l'écartement des rails.

“Le Bloc”

Paris, 26 janvier.—Aujourd'hui paraît le premier numéro du Bloc, gazette hebdomadaire rédigée par M. Clemenceau. Dans son premier article, M. Clemenceau fait tout d'abord ce qu'il appelle l'inventaire politique. La situation ne lui paraît pas très brillante et le passif lui semble, après trente ans de République nominale, autrement plus considérable que l'actif. Beau coup de promesses et peu de réalisations.

«Pour la troisième fois, dit M. Clemenceau, nous avons fait la République, au milieu des dévastations de la mort chère dans que l'idée se soit encore fait pour parmi nos gouvernements que le régime nouveau, comportant des institutions nouvelles, et qu'après avoir ainsi, par le conflit organisé des institutions monarchiques conservées et des idées républicaines au vu de réalisation, tout mélo, tout confondu, tout empié.»

Et il pose ainsi le problème: «Notre problème est en France n'est que le développement de l'antagonisme originel entre la conception théocratique du gouvernement et le droit des hommes à faire leur destinée. L'Eglise de M. Brunetière, qui se donne pour la force morale universelle du monde, a beau, pour sa feinte grandeur, de fonder son idéalisme sur la faillite de la constitution; c'est à-dire sur la déchéance humaine; tandis que la science de l'être et de ses conditions tend à organiser la libre évolution de l'humanité, progressivement affranchie des entraves de l'ignorance, frayant péniblement sa voie vers des approximations de vérité, vers des formes d'iniquité moindre.»

«Toutes les questions se posent à la fois, si étroitement liées qu'elles se peuvent ramener à une seule: qui sera le maître en France, de l'esprit de la Révolution française synthétisée en sa déclaration des Droits de l'Homme, ou de l'autorité dogmatique du pape romain représentant les droits d'un Dieu qui se trouve avoir besoin de mandataires? En fait, l'esprit français lutte pour son droit à la vie; la France combat pour s'appartenir.»

M. Clemenceau termine cet article en déclarant que si le gouvernement à la bravoure de faire voter la loi sur les congrégations, si insuffisante qu'elle soit, et surtout de l'appliquer avec vigueur, il lui en témoignera joyeusement son admiration étonnée.»

Dans un autre article, M. Clemenceau fait de piquantes révélations sur le Père du Lac et le général de Boisdeffre. Il raconte notamment que le Père du Lac, à la suite de pressantes démarches, put se rencontrer avec M. Joseph Renach à un déjeuner, au cours duquel il s'employa de façon pressante en faveur de son vieil ami, l'ancien chef d'état major général.

«Il ne craignit pas, dit M. Clemenceau, de soulever le voile du sacré tribunal de la pénitence et raconta que

La Catastrophe du Sud-Express

Bordeaux, 26 janvier.

Le rapport de MM. Cabert et Massat, ingénieurs, désignés comme experts pour l'enquête judiciaire ouverte à propos du détachement du Sud-Express, qui se produisit à Saint-Gours le 1er novembre dernier, vient d'être remis à M. Bourdolle, juge à Dax, chargé de l'information. Ce rapport établit qu'il n'y a eu aucun vice, soit de la voie, soit du matériel du train, auquel on puisse attribuer l'accident et que, en conséquence, il n'y a, de la part des ingénieurs ou agents de la compagnie, aucune faute ou responsabilité pénale.

L'accident serait dû au fourgon qui aurait déraillé le premier à cause de sa légèreté et qui, soit par suite d'une secousse, soit par suite d'un corps dur ou obstacle quelconque parfaitement placé sur les rails, aurait ensuite entraîné successivement, par effet progressif, le déraillement du tender et celui de la locomotive.

Le rapport ferait ressortir, en outre, que le phénomène d'un pareil déraillement est extrêmement rare, sinon inconnu jusqu'alors. Mais l'événement prouve qu'il a pu se produire cependant, et que, pour éviter un pareil accident, il faut réglementer, malgré sa légèreté, cette locomotive.

Faut-il, ajouerent les experts, employer dans l'avenir des fourgons plus lourds ou modifier leur système de roues? C'est ce qu'il appartiendra aux gens compétents d'examiner.

Enfin, le rapport se terminera en expliquant que les secousses qui se produisent à la courbe de Saint-Gours, antérieurement à l'accident, étaient dues à la faible longueur et au court rayon de cette courbe, qui avait néanmoins réglementaire, tant au point de vue du nivellement que de l'écartement des rails.

Dirección General de Correos y Telégrafos

AVISO

Por órden de la Dirección General, se hace saber al público que el 1.º de Febrero próximo se pondrán en circulación las valores postales siguientes: SOBRES

De 5 centésimos, impresos en tinta color azul.

TARJETAS EPISTOLARES De 3 centésimos, impresos en tinta color azul.

FAJAS De 5 milésimos, impresos en tinta color blue.

Hasta ulterior resolución, los expresados valores circularán conjuntamente con los sobres, fajas y tarjetas que se encuentran en uso.

Montevideo, Enero 28 de 1901.

J. 3013/9 La Secretaria.

LIMINA

La Limina cura eficaz y rápidamente las dolencias que proceden de arena, de reumatismo, de herpes, de menstruaciones irregulares, golpes, machucones, los y espasmos de pecho, etc. Fortifica los músculos y tendones de un modo maravilloso. No quita el apetito ni el sueño; no hay más que sacarlo y frotar la parte dolida.

UNICO PREPARADOR Y REPORTADOR

Rech, Capéville, Jahn y Cia.

Calle Cerro n.º 267 a 271

MONTEVIDEO

Capt et Dole les morosaux qui leur étaient destinés.

Pendant les derniers mois que j'avais vécus auprès de mère Barbier, je n'avais certes pas été géant; cependant, le changement me parut rude.

Ah! comme la soupe chaude que, mère Barbier nous faisait tous les soirs n'était-elle pas bonne, même avec du beurre!

Où que le soir du feu n'était-elle pas agréable, comme je me sentais gais avec du bon feu dans mes draps, en remuant les couvertures jusqu'à ce que...

Mais, hélas! il ne pouvait être question ni de draps, ni de couvertures, et nous devions nous trouver encore bien heureux d'avoir un lit de fougères.

Briés par la fatigue, les pieds croisés par nos robes, je tremblais de froid dans mes vêtements mouillés.

Le nuit était venue tout à fait, mais je ne pouvais pas dormir.

—Tes dents claquent, dit Vitalis; tu as froid?

—Un peu.

—L'empêche-t-elle de dormir?

—Non, mais j'ai une garde-robe bien montée, dit-il, mais voici un chapeau solide et un gilet dans lesquels tu pourrais t'envelopper après avoir défait tes vêtements mouillés; puis te t'assoupiras dans la fougère; tu te carieras à pas à te réchauffer et à t'en dormir.

—Depuis que je ne me réchauffe pas avec vite que Vitalis le croyait; longtemps je tournai et me retournai sur moi-même de fougères, trop endormi, trop malheureux pour pouvoir m'endormir.

—Et ce qui m'aurait maintenu sous les yeux ainsi? marquer sans repère sous les pieds, enrouler dans une grange, trembler de froid...

n'avoir pour sauter qu'un morceau de pain sec, personne pour me plâtrer, personne à soutenir mes robes!

Comme je réfléchissais tristement, le cœur gros et les yeux pleins de larmes, je sentis un vol de plumes me passer au visage.

—Vitalis! la main en avant et je rencontrai le poil blanc de Capri.

Il était d'instinct approché de moi, s'avançant avec précaution sur la fougère, et il se pencha; il renifla doucement; son haleine me courut sur la figure et dans les cheveux.

—Que voulais-tu? Il se coucha bientôt sur la fougère, tout près de moi, et doucement il se mit à me lécher la main.

—Tout ému de ce geste caresse, je me soulevai à demi et m'em brassai son nez froid. Il posait un cri étonné, puis, vivement, il mit sa patte dans ma main et se bougea plus...

J'étais fatigué et chagrin; ma gorge contractée se dessécha; je respirai; je n'avais plus senti j'avais un ami.

VI

LES DEBUTS

Le lendemain nous nous mîmes en route de bonne heure.

Plus de pluie, un ciel bleu, et, grâce au vent sec qui avait soufflé pendant la nuit, pas de nuages. Les oiseaux chantaient joyeusement dans les buissons et les champs verts.

Capri se dressait sur ses pentes de derrière et il ne manquait le visage d'oeil ou trois autres animaux; tout se complaisait très bien à la signifier.

—De courage, du courage! disaient-ils.

C'est d'être un chien intelligent, qui savait tout compter sûre et toujours se faire comprendre. Bien souvent j'ai entendu dire qu'il n'y avait rien de plus sûr que la parole. Mais il n'y avait rien de plus sûr que la parole seule, il y avait plus d'esprit et d'élégance que dans la langue ou dans les yeux de l'homme. Les gens de tout âge, de la parole n'ont jamais été utiles entre lui et moi, du premier jour nous nous sommes tout de suite compris.

N'étant jamais sorti de mon village, j'étais curieux de voir une ville.

Je dois avouer qu'Ussé ne m'éblouit point. Les boutiques étaient si petites, qui font sans doute le bonheur des archéologues, mais l'air n'était pas si agréable.

Il est vrai de dire que dans ces maisons où je cherchais, ce n'était point le futur, c'était le passé.

(A suivre)

AVIS

MESSAGERIES MARITIMES

Le paquebot français

Brésil

Commandant: LE TROADEC. Partira le 23 Fevrier à 2 heures du soir pour Rio Janeiro, Dakar, Lisbonne et Bordeaux.

PRIX DES PASSAGES POUR BORDEAUX. Le classe... Pour plus amples informations et pour traiter du fret de marchandises, s'adresser à l'Agent, rue Cervio 108.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE TRANSPORTS MARITIMES À VAPEUR. SERVICE RÉGULIER De Naples à Buenos Aires. Vapeur français

ITALIE

Commandant NICOLAI. Partira le 18 Fevrier pour Tenerife, Marseille, Gênes et Naples. Sans toucher au Brésil.

FLOTTE DE LA COMPAGNIE. Ligne de l'Amérique du Sud - «Alerte», (en construction) 4300 tonnes et 3400 caballos; «France» 4200 idem; «Sud» 4100 idem; «Provence» 4075 idem; «Austral» 3990 idem; «Andes» 4168 idem; «Bretagne» 2200 idem.

LEÇONS DE FRANÇAIS. On s'offre pour en donner à domicile, soit en ville, soit aux environs, à des prix conventionnels.

Antonio de Hoy tiis. SASTRERIA CIVIL Y MILITAR. CASA ESPECIAL. De paños para militar, civil y para librerías de cucleros, etc.

AU SUD D'AFRIQUE. PLUMES ET CHAPEAUX. Articles pour chapeaux de dames. Mme H. Gauthier. 141 - RUE CAMARAS - 141

Déposito de máquinas de coser. MERCERÍA Y TALLER MECÁNICO. Calle Ciudadela, 128 y 100. HIPÓLITO ANGENSCHIEDT. Acéite "Valviline" - lo halla Mata-callos

Bains du Temple. BAINS CHAUDS ET FROIDS, DOUCHES, & J. Gebelin. 20 - RUE CANELONES - 20

Silvio Moschini. Professeur de Chant de Paris. Pour le développement de la voix, sans fatigue et sans épuisement.

REMATADOR PÚBLICO. TASADOR - PERITO CALIGRÁFO. Calle Casanova, 126 - Montevideo

PASTILLAS DEL DOCTOR PUY. SOBERANO MEDICAMENTO PARA CURAR LA Tos, Bronquitis, Catarro, Influenza, etc.

ESPECÍFICO ETERO ANTIREUMÁTICO. Del doctor Servetti. Maravilloso medicamento, para la cura radical del Reumatismo, etc.

GRAN BAZAR ENCICLOPÉDICO. CASA DE CONFIANZA. Se vende por mayor y menor a precio fijo. FABRICA DE ESCALERAS DE TODAS CLASES Y MUEBLES EN MADERA BLANCA.

DE MONTEVIDEO AU SALTO. ALLER ET RETOUR. SOIT 1152 KILOMÈTRES EFFECTUÉS PAR UNE BICYCLETTE. "GLADIATOR". LA SEULE POUVANT RÉSISSER À UN VOYAGE SI LONG ET SI PENIBLE.

BORDEAUX QUINQUINA. Tinto y blanco hecho con los mejores vinos du haut Sauterne et haut Madoc, propiedades de la renombrada casa de los señores Delor Frères de Bordeaux; es la mejor recomendación para los consumidores de buen gusto.

AGENTE EN LA REPUBLICA. P. RAYMOND. PEREZ CASTELLANOS, 36.

DOCTOR VIDAL Y PUENTES. MÉDICO-CIRUJANO. Consultas de 1 h. pm. a 3 h. pm. Agraciada 310 (d)

GRANDE SCIERIE A VAPEUR. CASTERAN & MARIÑO. 300 - RUE COLONIA - 300

MUEBLERIA Y TAPIERIA. VIRGINIO MEZZERA. Muebles de los mas finos hasta los mas sencillos. Precios y calidad sin competencia ninguna.

Almacen del Mercado. MIGUEL CUSSAC. 234 RECONQUISTA 234. Lista esta está provista de todos los artículos que requiere el ramo, tales como: FRUTOS Y QUESOS DE TODAS CLASES.

Los sordo-mudos. Aprenden a hablar y a leer. INSTITUTO DE SORDO MUDOS. Calle Constituyente 198

GRAN Almacen y Barattillo Nacional. PAUL FILIPPI. RUE MALDONADO N.º 57 et 59. (Esquina Andes 320)

ZAPATERIA FRANCESA Y ALMACEN DE CUEROS DE ELIAS L'ONLEON. 184 - Calle 18 de Julio - 184. Entre Dayman y Rio Negro.

PAUL FILIPPI. RUE MALDONADO N.º 57 et 59. (Esquina Andes 320). Téléphone - La Cooperativa 820. Especialité en YERBA MATE.

Bains du Temple. BAINS CHAUDS ET FROIDS, DOUCHES, & J. Gebelin. 20 - RUE CANELONES - 20

ON PORTE A DOMICILE. PAIX MOBILIERES. COMMISSION, EXPORTATION. CHARLET. 44 - RUE MISIONES - 44

Silvio Moschini. Professeur de Chant de Paris. Pour le développement de la voix, sans fatigue et sans épuisement.

ATENCION AL GAUCHO ATENCION. NO SE PUEDEN EQUIVOCAR. Calle Ciudadela N.º 163, 165 y 167. FRANCISCO BACAIN. LA MAYOR CASA DE COMPRA Y VENTA DE MONTEVIDEO. CASA DE CONFIANZA Y LA UNHA QUE VENDE BIERTO.



INSTITUTION FRANÇAISE. POUR DEMOISELLES. CALLE COLONIA 74. Directora: ANNA I. de BOYÉ. PROGRAMA. Instrucción Religiosa - Lectura - Escritura - Idioma Francés, etc.

CLASES PARTICULARES. Italiano - Lectura, escritura, gramática, etc. Inglés - Conforme al anterior. Dibujo - Figura y ornato. Pintura. Música - Piano, solfeo y canto. Contabilidad - Aritmética comercial. T. N. de veria de libros. Ejercicios prácticos. Duración de las clases - Verano: Mañana, de 8 a 11; Tarde, de 1 1/2 a 4 1/2.

HOTEL DES PYRAMIDES. Plaza Constitución, esq. Ituzaingo y Sarandi. Confort et confort, de première classe, pour les familles et voyageurs. Madame Veuve Haurie, propriétaire

THE LANCASHIRE INSURANCE COMPANY. Con pania Inglesa de Seguros Contra Incendios. Capital £ 3.000.000. Fondo de reserva £ 1.687.102. Se efectúan seguros contra incendios sobre edificios, almacenes, oficinas, depósitos y sus contenidos.

Legation de France

PLACE CAGANCHA 69

Personnes recommandées par la Legation de France
Desgarenes, Poullain, Dussert, Pierre, Haemel, Arturo, Nabera, Justin, dit Pontecot, Navaret, Arnand et Marcellin, Prosperi, Philippe et Dominique, Toucon, Achille, Calac Eugène, Ollivier Victor, Semadou (Jean Marie), Cousté (Jean Pierre), Lagisquet (Leon Rose), Bourgeon (Henri Hubert), Agarac (German), Darzacq époux, Terrade (Benjam), Anchesteguy (Guillaume), Le Ministre de France.

FABRIQUE DE BALANCES

D. GRANGE 89 - RUE URUGUAY - 89

Harambure Jean

FABRIQUE DE BOUGIES & SAVON RUE CERRO LARGO, 247

Sellerie, Cuirs en tous Genres

Haroy

40, RUE 18 DE JULIO

J. HIRIART

Docteur en médecine et chirurgie

255 - Rue Convencion - 255

Horlogerie Française

FRANÇOIS LABORDE

12 - RUE MERCEDES - 12

LA FONCIERE

CH. ASSURANCES 78 - RUE COLON - 78

Bernard Séré

MAISON D'IMPORTATION DE CUIRS EN TOUS GENRES 39 - RUE URUGUAY - 39

SANTIAGO ETCHEPARE

Cirujano-Dentista CALLE YI 187a

Gibert et Perez Fres

MAISON DE CONFECTION POUR HOMMES 100 - RUE URUGUAY - 100

GUERIN et Cie.

Maison d'Introduction de Marchandises en général 61 - RUE RINCON - 61

MADAME LEBRU

Parapluies de toute classe, se hace por pedido y se entrega de comestibles. Especialidad de trabajos de costura (Corsetiers, Filles). Calle 1. de Julio 123

Banco Italiano de l'Uruguay

134 - RUE CERRITO - 134

Fondée le 3 Novembre 1887

MONTEVIDEO

Capital autorisé et souscrit: \$ 2.000.000

équivalent à 125.000.000 de francs

Versé jusqu'à aujourd'hui: 1.500.000

CORRESPONDANTS:

LONDRES - N. M. Hothead et H. King, Barings Brothers et Co. Ld., et Ruffer & Sons

PARIS - De Rothschild frères, Crédit Lyonnais et Comptoir National d'Escomptes

ROME - Banque d'Italie

GENÈVE - B. Parodi et frères

ITALIE - Principaux Banques et Banquiers

ESPAGNE ET COLONIES - Crédit Lyonnais et E. Saurat & Co.

HAMBOURG - J. H. Donner

VIENNE - Bankhausverein, Creditanstalt et Credit pour le Commerce et l'Industrie

SUISSE - Crédit Lyonnais et Banque de la Suisse Italienne

BRESIL - Banco da Republica do Brazil, Brasileira Bank, Deutsche Bank et principaux Banquiers

CHILI - Banco de Chile

BUENOS AIRES - Banque d'Italie et Rio de la Plata et Nuevo Banco Italiano

Ello se charge de toutes les opérations de Banque, de service de Caisse d'épargne, de paiement des coupons de la Dette Publique Italienne, Consolidée et 7/8.

Le Directeur Général

BANCO DE LA REPUBLICA O. DEL URUGUAY

FUNDADO POR LEY DE LA NACION DE FECHA 4 DE AGOSTO DE 1886

CASA CENTRAL - ZABALA 79

Capital autorizado. \$ 12.000.000
> Suscrito 6.000.000
> Integrado 5.000.000

SUCURSALES: - Salto, Paysandú, Mercedes, Melo, Colonia, Rosario-Oriental, San José, Independencia, Durazno, Florida, Minas, Maldonado, Rocha, Flores, Treinta y Tres, Rivera, San Eugenio, Tacuarembó y Canelones.

OPERACIONES DEL BANCO

Abre cuentas corrientes. Recibe Depósitos a Plazo Fijo, a Premio y en Caja de Ahorros. Descuenta Conformes, Vales, Pagará y demás documentos de Comercio. Da y toma letras de Cambio y Giras telegráficas sobre todas las ciudades de Europa, Rio de Janeiro, Buenos Aires y todas sus Sucursales del Interior. El Gerente.

BANQUE FRANÇAISE

L. B. SUPERVIELLE

Rue 25 de Mayo, 284

AGENCE A BUENOS AIRES: RUE PIEDRA 390

LA BANQUE émet des traités à terme, à vue et télégraphiques, sur toutes les places d'Europe, sur Buenos Aires, Rosario, Rio de Janeiro, et porte du Brésil. Service spécial par la poste sur tous les points de France, Italie et Espagne. Vente et achat de billets de Banque Argentine, Brésiliens Français, Anglais et de la Banque Nationale.

LA BANQUE: émet des lettres de crédit, achète et vend toute classe de fonds publics, titres, cédules, etc., et les reçoit en dépôt pour en caissement des coupons et dividendes; fait des avances sur tous les fonds cotés à la Bourse.

Service Télégraphique spécial

FIL RECT ENTRE MONTEVIDEO Y BUENOS AIRES

Annat et vente d'or et de titres. Paiement et encaissement sur les deux places. Par fil télégraphique direct. Et tout les opérations de Banque. La Banque est ouverte les jours fériés de 9 à 11 du matin.

ARMERIA DEL CAZADOR

CASA INTRODUCTORA

Armería, Cuchillería, Quincallería y Platina

VENTAS POR MAYOR Y MENOR

Juan M. Mailhos

Calle 18 de Julio, esquina de Andes - Montevideo

"L'UNION"

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE (FONDÉE A PARIS EN 1825)

Capital et Garanties: 100 Millions de frs. Sinistres payés depuis l'Origine: 220 Millions de frs

Autorisée dans la R. O. de l'Uruguay, par décret du 22 Mars 1897

SECURITÉ ABSOLUE - RÉGLEMENTS IMMÉDIATS

Banquiers de la C. O. à Montevideo; Banco de Londres y Rio de la Plata et Banque Française Supérieure.

Bureaux à Montevideo - ZABALA 61, altos

Agent Général dans la R. O. de l'Uruguay: C. BATTIER

REFINERIA ORIENTAL DEL URUGUAY

DE FELIX GIROUD Y C.

AZUCARES REFINADOS

Elaborados exclusivamente con productos de superior calidad

PROCEDENTES DE PARIS

Calle Cerrito 150 (Primer piso) - Montevideo

BODEGA MONTEVIDEANA

CALLE SAN JOSÉ 208 Y 210 - PLAZA CAGANCHA NUMS. 56 Y 67

LIN DOS TELEFONOS

PUROS GARANTIDOS

Gran variedad de vinos de las mejores granjas del país

DEPÓSITO DE LA GRANJA CERRILLOS COLORADOS DE LAS PIEDRAS

Vino (Colón, desde 6 vintenes el litro, en damajuanas

VINO FRANCÉS E ITALIANO

SE REPARTA A DOMICILIO AGUSTO DE LAS FAMILIAS

A. Bidart & Cia.

Doctor Hormaeche CONSULTAS DE MIDI A 3 horas Canelones 219

MEUBLES ET TAPISSERIES Durandou 24, RUE URUGUAY

Exportation et Importation de Marchandises et Commissions en général 77 - RUE ZABALA - 77

MADAME DESVIGNEN MAISON DE MODS 232 - Rue Sarandl - 232

ÉCURIES ET REMISE DOASSANS et ROSSI 65 - RUE MERCEDES - 65

Menuiserie DE ESQUER J. P. 54 - NUEVA PALMIRA - 54

Dr. Bernard Etchepare MÉDECIN DE LA FACULTÉ DE PARIS Professeur de la Faculté de Médecine Heures de consultation: les mardis, jeudis et samedis, de 1 à 3 h. du soir. Sont exceptés les jours de fêtes. Téléphone: LA COOPERATIVA, 468

Mercado Central PUESTO NUMERO 9 DE PEDRO LAGES (Caded)

Puesto especial en carne de vaca y certero. Se lleva a domicilio. Precios módicos.

"LA ACUMULATIVA" Sociedad anónima Mutua de Ahorros

AUTORIZADA POR DECRETO DEL SUPERIOR GOBIERNO DE FECHA 15 DE JUNIO DE 1899

Capita: \$ 1.000.000 m.p.

MAIPÚ, ESQUINA CANGALLO (Buenos Aires) REFERENCIAS EN MONTEVIDEO Sr. E. Byrne - Pedro Ferrás - Oscar Fisher

Emite títulos de Acumulación valor \$ 500 m.p. cada uno. Se cobra en Montevideo \$ 20 por el título y 40 en los demás meses. Además se practica un sorteo mensual ante escribano público y personas que quieran subscribir. Los títulos cuyo número resulte sorteado se pagan a su presentación por su valor, o sea de \$ 500 m.p., aun cuando hayan sido vendidos pocos días antes del sorteo. - Para prospectos, informes, etc., ocurrir a

ALFREDO DE LA FUENTE, Agente. ITUZAINGO 145 (altos)

Contre l'Ivrognerie

Avec la Préparation anti-alcoolique si renommée du «Docteur Pissard» on guérit l'Ivrognerie. Depuis le moment où l'on fait usage d'elle, le désir de boire disparaît. Cette merveilleuse spécialité, par ses vertus médicinales, est un trésor, mais il est nécessaire d'ajouter le régime que l'on trouve dans le prospectus. A Montevideo, M. M. Silva y Norman, rue Uruguay 230, entre San José et Soriano, à une centaine de mètres de la place Cagancha.

Tous les jours, de 8 à 9 heures du matin, de 3 à 5 h. de l'après-midi et de 8 à 9 du soir. Les dimanches, de 8 h. à midi. Ces heures sont les seules où l'on vend.

N. B. - La boîte dépourvue de la frange dorée qui garnit la couverture, n'est pas légitime.

MERCERIA Y TIENDA LAURAK-BAT DE MARTIN DUHAGON

CALLE SORIANO NÚM. 28

CASA ESPECIAL

En artículos de Mercería y forros de todas clases. Telas de hilo y de algodón y artículos para hombres. MONTEVIDEO

PLUS DE CORS

Spécifique Bonnier Du Dr. E. BONNIER DE PARIS

Spécifique merveilleux pour l'extirpation radicale et sans danger, des cors, callus, de piedrix et durillons des pieds. Une notice accompagne le flacon.

EN VENTE 280, Rue 25 de Mayo, 280 Montevideo

VINS EN GROS ET LIQUEURS DUFRECHOU 77 - RUE ZABALA - 77

IMPRESA CONSTRUCTORA DESIRE RICHEZ Y RAYMOND DESPAGES Especialidad en techos de P. ZABALA

CONSTRUCCION DE GALPONES 104 - CALLE DAYMAN - 104 MONTEVIDEO

RESTAURANT FRANÇAIS J. BIDART

PLAZO MOLINO

CAFE SUIZO

DE FEDERICO BIGN Despacho de Cerveza, Heladas finas de las mejores marcas, Cachaes, Levitas, Conchas, Tés, Chuchos, Minutas, Fiambres. Calle Juncal número 169 (Plaza Independencia)

SUCURSAL: Gran Cervecería y Café PAZ - LIBERTAD, Avenida de la Paz 208 y 212, Colonia 211, Plaza Libertad 6 y 7. Bilares, Cancha de bolos y Jardín-salon MONTEVIDEO

INSTITUTION FRANÇAISE

Pour Demoiselles et Ecole maternelle DIRECTRICE Mme. ANNA LAGARRUE de BOYE 74 - RUE URUGUAY - 74

MAISON MEUBLEE 91 - CERRITO 91 (Frente a San Francisco)

GRANDE SCIERIE BIDART & Cie AV. GENERAL RONDEAU, 592

RESTAURANT FRANÇAIS ALZAGARAT (Gabriel)

AGRACIADA, 956 - PASO MOLINO

FABRIQUE DE FORMES POUR CHAUSSURES

LACROIX ADOLPHE 140 MERCEDES

MERCERIA FRANCESA

TALLER DE ROPA BLANCA DE ISIDORO B. SANGUINE

653 - Calle 18 de Julio - 653

Industrie Française A MONTEVIDEO

La Fabrique de M. E. Desque, rue Pastor 72b et 72c change de date. Elle va inscrire maintenant celle de l'installation des machines nouvelles, menées pour l'élaboration des Sodas et des Eaux Gazueuses, qui fonctionneront depuis Janvier 1900, dans le grandiose établissement édifié récemment, rue Pastor 72b et 72c.

Les modèles garantis de ces machines sont exposés cette année à Paris. M. E. Desque avise ainsi sa clientèle distinguée et tout le peuple oriental, en même temps que les producteurs de sa fabrique, d'une purité hors ligne, telle que la science moderne l'exige; les prix défient toute concurrence: les Sodas à 0,90, et les gazettes à 0,80 la douzaine. M. Desque accepte des ordres par lettre: pour les deux Cies. téléphoniques. Les habitants de la République sont avisés qu'un nouveau produit supérieur aux bières (cervezas) actuelles, a été inventé par M. Desque.

Ce produit, les peuples civilisés ne tarderont pas à l'utiliser comme plus avantageux pour la santé. La vente a commencé à partir du 15 Janvier 1900, rue Pastor 72b et 72c.

Panaderia del Puerto

A VAPOR DE RIVON ILENIS 35 y 46 - CALLE PIEDRAS - 35 y 46

Especialidad en pan y galleta de todas clases POR MAYOR Y MENOR

Es este el único establecimiento de su género que elabora la masa de pan por el sistema de grandes volutas de calidad. Especialidad en galleta para la marina y enfermos. Hecor. Se atiende por los más distinguidos médicos, y cualquier punto del exterior. EN LA CALLE PIEDRAS NUMS. 35 y 46 MONTEVIDEO

TELEFONOS: La Cooperativa, número 290 La Uruguaya, número 265